

Chers adhérentes et adhérents,

Nous remercions les personnes ayant œuvré en 2023 et qui ont :

- fait vivre le club,
- été présentes à l'occasion de nos différentes manifestations,
- engagé les investissements humains nécessaires à la pérennité du club
- permis de confirmer nos sites de vols avec les communes, le département et le conservatoire du littoral.

L'assemblée générale s'est tenue en présentiel à La salle des Renardières à St Michel-Chef-Chef.

L'assemblée Générale a rassemblé **46** adhérents Il convient d'ajouter **5** personnes qui, excusées, avaient mandaté un représentant.

Le Président ATA,

BILAN ASSOCIATIF ET SPORTIF 2023

Nombre d'adhérents en 2023 : 130 personnes dont 119 affiliés à la FFVL en club principal.

Résumé des activités sur 2023

10 décembre 2022	<u>Epreuve théorique des brevets</u> Tous les participants ATA ont été validés
19 janvier	<u>Formation « s'extraire en plaine »</u> Organisée par François 17 personnes dont 5 d'Envol Anjou
15 février	<u>Formation « xctrack »</u> Organisée à distance par Adrien 30 personnes ont suivi la formation
12 mars	<u>Journée pliage de secours</u> Cette année la journée de pliage secours à eu lieu au Gymnase de Pénestin en collaboration avec Les Ailes de Pénestin. La journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance.
13 au 20 mai	<u>Sortie « Ascension »</u> En Alsace organisée par Fabrice et la commission animation Accueillis par Icare Club Déodatien Une dizaine de pilotes du club y ont participé
10 et 11 juin	<u>Sortie interclub</u> Envol d'Anjou principal organisateur sur 2 jours Deux jours de treuil possibles, avec barbecue le soir Clubs invités : ATA et AESM
<u>Journées découverte</u>	
24 et 25 juin	Sur Saint-Michel Chef Chef, organisée par David et Pierre-Marie 2 super journées bien remplies mais sans trop de monde 60 vols dont 3 Handi
22 et 23 juillet	Sur Saint-Michel Chef Chef (23-24/07), organisée par Pierre-Marie Traditionnelle participation à « plage en fête » Annulé pour cause de météo défavorable
16 Septembre	Sur Ancenis organisée par Pierre-Marie Super ambiance, 28 treuillées
25 Novembre	Assemblée générale

Sorties Treuil

Cette année, nous avons fait 18 sorties pour 487 treuillées. La modification du treuil (ajout d'une roue guide à 360°) permet de ne plus arrêter la voiture pour rembobiner. Cela a une conséquence directe sur le nombre de treuillées réalisées par jour.

Cette année, 4 nouveau treuilleurs ont été validés :

Félicitations à eux.

L'activité treuillée prend de plus en plus d'importance au sein du club. De plus en plus de pilotes sont séduits par ce type de vol. En fonction de l'évolution future de cette activité, le club songe mettre en place un système de rotation pour éviter que trop de personnes ne se présentent pour une session et permettre aux pilotes présents de pouvoir faire au moins 2 vols.

A ce titre, nous allons remettre en service le fonctionnement du calendrier interactif EXCEL pour que chacun s'inscrive pour organiser par binôme 1 ou plusieurs sorties treuil dans l'année.

Nos pilotes à l'honneur

Pour le Championnat de France et la coupe du monde François Cormier termine respectivement 14^{ème} Français et 40^{ème} mondial.



Pour le Championnat de France des Sapeurs-Pompiers par équipe, la Team Pierre Marie, David, Yann terminent vice-champions de France.

D'autres pilotes du club n'étaient pas sur le podium mais étaient bien placés.



Sortie de l'Ascension (26 au 29-05)

Elle s'est déroulée cette année en Alsace autour des sites Markstein
10 pilotes étaient au rendez-vous. Certains ont pris un gîte tandis que d'autres avaient un hébergement autonome.

Nous avons été très bien accueillis par le club Icare Club Déodatien dont Fabrice a été membre avant de déménager en Loire Atlantique.

Les conditions météo étaient moyennes mais de beaux vols ont pu être réalisés.
Comme d'habitude dans la bonne humeur, avec de beaux vols réalisés.



Sites Référencés & sites ouverts

Pénestin

Attention à respecter et faire respecter la tranquillité des promeneurs et plagistes. En effet, nous sommes de plus en plus nombreux et les sites ne sont pas extensibles.

Le poteau de la Manche à air a été déplacé cette année car jugé gênant et potentiellement dangereux à son emplacement d'origine.

La mise en place d'un nouveau panneau d'affichage, avec un volet pédagogique pour les touristes a été implanté par le club LES AILES DE PENESTIN.

Le club des Ailes de Pénestin étant un club local et sur place, il a des relations privilégiées avec la mairie de Pénestin. Il est le mieux placé pour gérer les relations quotidiennes et faire pérenniser le site. Nous nous sommes réunis pour évoquer la gestion partagée du site et nous avons décidé de rédiger une convention tripartite entre Les Ailes de Pénestin, le club A Tire d'Aile et la mairie.

Nous allons la présenter prochainement à la mairie.

Gohaud (Saint Michel Chef Chef)

La municipalité a reçu beaucoup de plaintes de locaux. En effet, malgré notre présence sur le site depuis 30 ans, quelques voisins particulièrement belliqueux s'en prennent à nos pilotes depuis un an et demi : Apostrophes, insultes et menaces sont régulièrement au rendez-vous.

La raison : Nous violerons leur intimité et volerons au-dessus de leur propriété

Pour tenter de constater les faits et mieux comprendre notre activité, nous avons rencontré l'adjoint à la sécurité de la mairie pour leur expliquer les possibilités et contraintes du vol en parapente (en vol de pente) et que le survol au-dessus des propriétés n'était pas faisable techniquement.

Devant les plaintes répétées de certains voisins, nous avons assisté à une deuxième réunion en octobre où étaient présents des membres de la mairie, de la police municipale, de la gendarmerie des plaignants, le conservatoire du littoral et du club.

Les plaignants (4 présents) voulaient faire fermer la partie gauche du site. Au cours de la discussion, nous avons appris que leur porte-parole faisait partie de l'opposition à l'équipe de la mairie, et qu'en plus, il n'était pas impacté par le soi-disant survol de sa propriété car il habite de l'autre côté de la route de la Source.

Nous avons rappelé que, contrairement à ce qu'affirme le porte-parole des plaignants, nous n'avons pas de hauteur minimum obligatoire car nous n'avons pas de moteur (voir détail ici : <https://www.ata-vollibre.fr/soaring/>)

La police municipale a rappelé qu'elle a procédé à plusieurs contrôles en se plaçant sur la pointe à côté du décollage, et ont constaté que les parapentistes volent à chaque fois à l'aplomb de la falaise et non sur les propriétés.

Le conservatoire (propriétaire du site) a rappelé qu'il interdisait l'envol à d'autres pilotes que ceux du club.

En conclusion :

La mairie a décidé de ne pas interdire le vol à gauche du décollage.

En revanche, elle a décidé d'étendre les restrictions de vol non plus du 1^{er} juillet au 31 août mais du 15 juin au 15 septembre. Les horaires de restriction affichées chaque année seront adaptés.

Le conservatoire impose que seuls les adhérents du club peuvent décoller du site. Il faut donc être adhérent pour pouvoir voler sur ce site.

Le conservatoire va nous délivrer une autre convention d'occupation temporaire en début 2024. Il va faire mettre un portillon pour matérialiser le fait que le terrain est privé.

La mairie va financer l'implantation d'un panneau rappelant les règles de vol.

Pour votre complète information :

Bien qu'illégal, nous n'avons pas contesté la restriction de la zone de vol au-dessus des propriétés car nous ne pouvons de toute façon pas y voler.

Mais si une autre décision de restriction devait intervenir sur notre domaine de vol effectif, nous saisirions le tribunal compétent en référé car seule la DGAC peut interdire un domaine de vol.

En revanche, nous vous demandons de ne pas répondre aux invectives et de nous remonter toute information sur les comportements belliqueux que vous pourriez subir.

Nous vous demandons également de le signaler à la Police Municipale par une main courante ou même une plainte en fonction de la gravité des faits. Il en va de l'avenir du site.

Aérodrome d'Ancenis

C'est maintenant le site le plus utilisé pour l'activité treuil du club.
Les relations se sont maintenant très correctes avec les pilotes de l'aéroclub.

Julien BARBE et Patrick DAGAN ont pris avec succès la suite de Pierre DEPLANCHE comme référent ATA auprès de l'aérodrome. Merci à eux.

Le Prédaire

C'est un site sans problème.
Le club a procédé cette année à l'enlèvement des ronces qui commençaient à pousser sur le site.
Notre AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) arrivant à échéance, nous avons contacté 3 fois le département cette année pour la faire renouveler.
Nous n'avons pour le moment pas eu de réponse. Nous continuerons à relancer la personne en charge de son renouvellement.

Massérac

Cela a été le deuxième site de treuil le plus utilisé cette année.
Un arbre bordant la route commence gêner l'activité treuil. Un élagage sera peut-être nécessaire en 2024.

Investissements de l'année

Un nouveau coupe câble :

L'ancien fonctionnait très bien, ainsi que la partie coupe du câble, mais les vibrations dues au moteur et à son dévidage/rembobinage finissait par faire desserrer la lame du coupe-câble et l'abîmer.

C'est notamment pour cette raison que l'on a dû acheter deux bobines l'an dernier.

Le nouveau matériel n'attire que des compliments de la part des treuilleurs.

La sécurité de fonctionnement s'en trouve renforcée.



Déplacement de la manche à air :

Cette action a été réalisée par le club des Ailes de Pénestin.
Nous remercions Bruno Kress pour son implication sur le site.



Entretien de la balise FFVL

Il est réalisé par Bruno et Gildas. La balise est ancienne et nécessite un entretien régulier.

La girouette donne des signes de fatigue. Elle ne donne plus la bonne direction. Elle devra être remplacée en 2024. Nous nous concerterons avec les Ailes de Pénestin pour son remplacement.

Mise en vente d'une voile biplace

La voile Safari a été mise en vente cette année au tarif de 750 euros négociable.

Au jour de l'assemblée générale, elle n'a pas encore trouvé preneur.

Formation treuilleurs

4 nouveaux treuilleurs sont validés cette année :

- Anthny Picard
- Jonathan Plantive
- Julien Barbe
- Lionel Mandon

Félicitations à eux

Subventions

Nous avons reçu sur l'année comptable 2023 :

- 3000 € du département sur une demande de 2022 (retard pour COVID)
- 420 € de la part de la FFVL pour « voler mieux » sur une demande de 2022 (retard pour COVID)
- 400 € du CDVL pour participation à l'achat de matériel
- 1250 € du département pour les actions biplaces

Communication du club

Notre site Internet

La maintenance est assurée par Adrien et Gildas. Merci à eux

Il faut être connecté pour avoir toutes les infos du site

Communication par le forum, par mail ET Signal

Les fils de discussion sur SIGNAL : ATA Nantes, ATA treuil, treuilleurs ATA

La communication institutionnelle reste par mail et sur le site

Mails à l'ensemble des adhérents

Peu de communication pour qu'elle soit lue.

Les mails sont envoyés uniquement aux adhérents effectifs.

Sécurité

Horizon parapente

Nous renouvelons le partenariat avec Horizon Parapente dont le travail de révision des voiles est sérieux. Ce partenariat permet une réduction de 5 à 10 euros en fonction du type de révision choisi.

Animateur sécurité

Notre animateur sécurité nous envoie par mail des retours d'expérience sur des incidents survenus en parapente, avec tentatives d'explication du pourquoi de l'incident.

Bilan Financier

Approbation du rapport Moral

Toutes ces actions citées constituent le rapport moral du club pour l'année écoulée. Il est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

PROJETS 2024

Fonctionnement du Club

Commissions

Elles permettent de répartir entre personnes les actions à mettre en œuvre pour 2024. Ayant donné satisfaction, elles sont reconduites pour 2024. Et pour un fonctionnement encore plus optimisé, elles seront dorénavant conviées aux réunions du comité directeur. Pour rappel :

Commission Bord de Mer :

- Entretien des sites (planification débroussaillage/nettoyage divers) entretien des balise, manche à air, panneaux d'affichage...
- Remontées au CD des éventuels problèmes avec les riverains, parapentistes de passage ou autres
- Eventuellement dialogue avec la mairie avec accord du président
- Autres...

Membres : David DOUAY, David BROCHU, Alan SURZUR, Guy ROUSSET.

Le relai privilégié entre les commissions et le comité directeur est David Douay.

Commission Matériel/Sites de treuil:

- Entretien de la voiture treuil et du treuil (il faut revoir rapidement le coupe-câble)
- Briefing aux treuilleurs
- Gestion de l'entretien et de la localisation des Biplaces
- Faire vivre le planning interactif des séances
- Autres...

Membres : Didier LAVOINE, Pierre-Yves GUILBAUT, Yves GUITSCHULA

Le relai privilégié entre les commissions et le comité directeur est Stéphane Poyen

Commission Animation :

- Organisation de journées interclubs avec nos voisins
- Organisation de la sortie de l'ascension
- Challenge de précision d'atterrissage
- Autres...

Membres : Sylvain BURBAN, Florian ARTABAN, Thomas ROCHER

Le relai privilégié entre les commissions et le comité directeur est Anthony Picard.

Automatisation des prises de licence

Le mode d'adhésion privilégié est sur le site de la FFVL (en tant que club "primaire" ou "secondaire"). Le système d'adhésion directement au club reste en place pour les personnes affiliées à une autre fédération que la FFVL. Dans ce cas, les adhérents doivent envoyer un chèque à Emmanuel CORBIER.

Partenariat révision de voiles

Avec Horizon parapente. L'offre est non limitée dans le temps. Le travail est sérieux.

Prix et gestion des baptêmes

Le prix des baptêmes reste à 30 euros

Devant la demande croissante de baptêmes, nous devons nous organiser pour créer un lien entre demandeurs et biplaceurs.

Il est proposé de mettre en place un planning interactif afin que les biplaceurs puissent consulter les demandes de biplace et contacter les demandeurs selon leur disponibilité, en dehors des journées découvertes.

Dédommagement des biplaceurs

Nos biplaceurs nous aident à promouvoir notre activité lors des journées découvertes et opérations « biplaces associatifs » spécifiques et par la même à financer les révisions et achats de matériel via le montant de 30 € facturé au passager (hors conjoint et enfants).

Le club participe donc en fin d'exercice, sous forme de dédommagement, jusqu'à hauteur de la différence entre la prise de la licence d'un pilote et d'un biplaceur.

Règle :

A partir de 5 biplaces facturés pour le club, nous reversons 10 € par biplace facturé effectué dans la limite du cout annuel de la licence en 2023.

Ce plafond sera relevé du coût de l'option assurance passager si le biplaceur a contracté cette option).

Formation / sécurité

Un moment d'échange avec les adhérents présents a permis de définir 3 besoins :

- Une session largage du parachute de secours en tyrolienne
- Une autre session PSC1 (Premiers secours)
- Mise en place d'une session « recyclage treuilleur » pour ceux qui ont passé leur formation depuis plusieurs années

Nous allons mettre en œuvre ces trois demandes pour 2024

Après sondage à main levée, la quasi-totalité des adhérents présents à l'assemblée générale n'a jamais « tiré le secours ».

Le but de ce lancement est de démystifier le lancer et l'effet produit d'un lancer.

Il n'y a pas de tyrolienne adaptée à proximité de Nantes. Nous comptons donc mettre en place un transport en commun (location de camionnette 7 places) pour nous rendre sur le site.

Formation treuilleur 2024

Nous allons lancer une nouvelle session de formation pour 2024. Un appel à candidature va être envoyé prochainement.

Subvention SIV

Le club continue sa politique sécuritaire au vol et propose cette année une subvention forfaitaire de 150 € pour tous les adhérents qui feront un stage SIV (Stage d'Incident de Vol) à partir de deux adhérents par

stage.

Pourquoi à partir de 2 personnes ? pour promouvoir une activité « club » et non individuelle. La mise en commun de dates possibles sera aisée via notre réseau social Signal.

La subvention sera fera sur présentation de facture.

Stages « féminins »

Un stage encadré par des moniteurs diplômés sera réalisé en 2024.

Toutes les adhérentes du club seront prévenues quand il sera mis en place.

Animateur sécurité

Arnaud AUDREZET agit pour accroître la sécurité des pilotes par des mails, analyses d'incidents ou autres mésaventures et mène des actions en interne. Il réalise des REX (Retours d'EXpérience) qui vous sont diffusés.

Il est toujours preneur pour recueillir toute information vécue et analyse des pilotes pour faire partager les expériences de chacun.

Challenge atterrissage de précision

- A mettre en place par les organisateurs des séances de treuil et la commission animation
- Les jours de temps calme
- 3 séances (minimum) dans l'année

Pliage secours

L'année prochaine, nous allons renouveler la journée de pliage commune avec LES AILES DE PENESTIN. Cela nous permet de bénéficier de la salle et aussi de rencontrer les membres du club.

A voir si l'on peut trouver une autre salle ou une autre date commune avec le club voisin pour une 2ème séance dans la saison.

Sorties treuil

Le tableau EXCEL interactif est à remettre en place avec inscription de tous les treuilleurs et élèves treuilleurs par binôme pour faire tourner les organisateurs, se former et dynamiser l'activité.

Rencontre interclubs

L'an dernier, ENVOL ANJOU a été le principal organisateur d'une rencontre interclub. Nous avons pour projet de réitérer la rencontre amicale en 2024 en tant que club principal organisateur.

Sortie de l'ascension

Nous n'avons pas évoqué de lieu en assemblée générale mais comme chaque année, une sortie sera organisée.

Avis aux volontaires

Séance de sensibilisation au treuil

Nous allons faire une matinée "rappel" autour du treuil afin de réexpliquer son fonctionnement avec l'aide des personnes ayant fait les dernières modifications afin d'éviter les soucis d'usure prématurée du câble connus l'an dernier.

Le club propose également de faire une séance tutoriel épissure afin que tous soient en mesure de réparer le câble si besoin.

Achat de vestes

- En Softshell (coupe-vent, déperlant) et molletonnée
- Aux couleurs du club
- au prix de 56 euros

Lancement si plus de 10 commandes uniquement

Suffisamment de personnes se sont manifesté et la commande aura lieu. Un mail général va être envoyé pour alerter les personnes intéressées, et absentes lors de l'assemblée générale.

Soirée « Coupe Icare »

En partenariat avec les Ailes de Pénestin, deux séances de Cinéma sur le thème du vol libre seront proposées en 2024.

Animations & dates clefs 2024

- EPREUVE THEORIQUE POUR Brevet Pilote et Brevet Confirmé => Janvier 2024
- FORMATION ELEVES TREUILLEURS => 3 – 4 février
- Soirée Coupe Icare => 20 Janvier à Pénestin et le XX Février à Nantes
- JOURNEE PLIAGE SECOURS => 24 Mars à Pénestin
- SORTIE CLUB => 08 - 12 Mai, semaine du 15 août
- WEEK-END DECOUVERTE SUR Pénestin => A définir (Juin)
- PLAGES EN FÊTE SUR GOHAUD (Biplaces associatifs) => A définir (Juillet)
- WEEK-END DECOUVERTE SUR Pénestin => A définir (Septembre)
- ESSAI LARGuage SECOURS EN DESCENTE TYROLIENNE (sur un site de Bordeaux)
- AG 2024 => 23 novembre 2024
- CHALLENGE DE DISTANCE et ATTERRISSAGE DE PRECISION : Toutes les dates de treuil

Certaines dates ne sont pas encore déterminées par les services administratifs des villes organisant leurs fêtes, et sont données ici à titre indicatif.

VOTE DU NOUVEAU COMITE ET DU NOUVEAU BUREAU

Les statuts prévoient que tous les deux ans, le Comité Directeur démissionne dans son intégralité pour faire entrer "du sang neuf" dans le nouveau comité et impulser des projets avec ses nouvelles énergies.

L'équipe sortante :

Emmanuel Corbier	Anthony Picard
David Douay	Jean Noël Audrain
Claude Ringot	Arnaud Audrezet
Laurent Badier	Stéphane Poyen

Vote du Comité Directeur par les adhérents pour les saisons 2024 & 2025 :

Emmanuel Corbier	Anthony Picard
David Douay	Jean Noël Audrain
Julien Barbe	Stéphane Poyen
Laurent Badier	

- Le comité directeur a été élu à l'unanimité des voix

Vote du Bureau par le Comité Directeur pour les saisons 2024 & 2025 :

Julien Barbe (1821104K)	Président
Stéphane Poyen (0811359L)	Vice-Président
Jean Noël Audrain (0409785T)	Secrétaire
Emmanuel Corbier (0504799U)	Trésorier
Laurent Badier (1803796X)	Vice-trésorier

- Le bureau a été élu à l'unanimité des voix

Fin de l'assemblée générale à 19H30, suivi d'un apéritif offert par le club et d'un repas froid sur place.

Le 04/12/2023



Stéphane POYEN